

Débat du 7 février 2019 à la salle des fêtes de Sandillon, animé par Monsieur LUC DELPLANQUE

Nombre de personnes : 34 personnes + 11 conseillers

1 - Démocratie – Citoyenneté

- Le vote devrait être obligatoire, c'est un droit et un devoir ;
- Prise en compte du vote blanc ;
- Etudier la pertinence du jugement majoritaire, afin, le cas échéant, de s'en inspirer ;
- Limiter, plus encore, le nombre de mandats successifs ;
- Remettre l'instruction civique à l'école ;
- Favoriser la démocratie participative, dans différentes instances, par l'intermédiaire d'un tirage au sort des citoyens qui assisteraient à titre consultatif, régulièrement (à définir) aux débats des élus ;
- Etudier le dosage de proportionnelle aux législatives, de telle sorte que celui-ci ne nuise pas à la stabilité des institutions ;
- Faire respecter l'obligation de siéger pour les députés, sénateurs et députés européens, en liant leurs indemnités à leur présence, c'est-à-dire que leur rémunération fixe de base, serait faible, et qu'ils auraient des subsides corrélés à leur taux de présence dans les différents hémicycles ;
- Possibilité de révoquer des élus qui ne remplissent pas leurs fonctions, par une évaluation citoyenne, sous une forme à définir, à mi-mandat ;
- Décaler, comme c'était par le passé, les élections législatives avec les élections présidentielles, afin d'éviter que le pouvoir exécutif se sente tout puissant dès son installation ;
- Appliquer la réduction du nombre de sénateurs et de députés.

2 - Transition écologique

- Favoriser les transports en commun de toute nature et viser la gratuité ;
- Favoriser l'implantation d'aires de covoiturage ;
- Augmenter la fréquence des transports en commun ;
- Oui à la biodiversité mais pas d'intégrisme, garder la place de l'humain ;
- Déconnecter les décisions environnementales des enjeux économiques ;
- Création d'associations d'utilité représentative pour contrecarrer le pouvoir des lobbyings privés, associations soutenues matériellement par les subsides de l'Etat afin qu'elles puissent conserver une réelle indépendance vis-à-vis des acteurs économiques ;
- Favoriser une autre agriculture ;
- Favoriser la consommation des produits de saison et locaux, en allant même, s'il le faut, à appliquer des TVA différentes ;
- Sensibiliser le citoyen à consommer des produits bruts plutôt que des produits transformés (fiscalités) ;
- Favoriser les cours de cuisine à l'école ;
- Développer des associations qui dispensent des cours de cuisine à tous les âges ;
- Permettre par un mécanisme à ce jour inconnu, de favoriser la baisse du prix du produit local par rapport au produit lointain ;
- Imposer aux industriels des emballages biodégradables et recyclables ;
- Permettre à des producteurs de semences de les commercialiser ;
- Permettre une juste rémunération des producteurs agricoles sans avoir recours aux subventions compensatrices ;
- Mise à disposition de bacs à composter ;

- Les publicités adressées devraient pouvoir être renvoyées à l'expéditeur à ses frais ;
- Dans le cadre « isolation 1 € » avoir un contrôle systématique de la qualité de l'installation sous la responsabilité de l'Etat, au même titre que les contrôles de fin de travaux dans le cadre de la RT 2012 ;
- Supprimer le marché mondial du droit à rejeter de l'équivalent CO₂ REDD ;
- Dans le cadre du développement des énergies renouvelables, il faut que l'Etat soit garant du bon fonctionnement et de l'efficacité des technologies proposées (panneaux solaires, pompes à chaleur, véhicules électriques, éoliennes).